

COMMUNE DE SAINT-MARCEL

Département de la Savoie



PLAN LOCAL D'URBANISME



DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 17 septembre 2018

COMMUNE DE SAINT-MARCEL PLAN LOCAL D'URBANISME

CONTENU DU DOSSIER

1. Rapport de présentation

et son annexes :

- 1.A Office National des Forêts, Service RTM de Savoie, Cartographie des aléas naturels, Notre-Dame-du-Pré – secteur La Ville (hors PPR), version août 2016.

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Orientations d'aménagement et de programmation

4. Règlement

4.1 Règlement écrit

4.2.1 Règlement graphique – ensemble de la commune

4.2.2 Règlement graphique – Saint-Marcel

4.2.3 Règlement graphique – Pomblière

4.2.4 Règlement graphique – Montmagny

4.2.5 Règlement graphique – Montfort

5. Annexes

5.1 Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de préemption urbain

5.2 Secteurs dans lesquels s'applique le permis de démolir

5.3 Périmètre d'exploitation de carrière

5.4 Périmètres situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres et prescriptions d'isolement acoustique

5.5 Périmètre des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement

5.6 Les secteurs d'information sur les sols prévus à l'article L. 125-6 du code de l'environnement.

5.7 Servitudes d'utilité publique et bois ou forêts soumis au régime forestier (forêt communale)

5.8.1 Schémas des réseaux – eau potable

5.8.2 Schémas des réseaux – assainissement

5.8.3 Gestion des déchets

5.9.1 Dispositions du Plan de Prévention des Risques Naturels

5.9.2 Dispositions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation

5.9.3 Dispositions du Plan de Prévention des Risques Technologiques